

FICHE DE CANDIDATURE

Commune où se situe le bien : Macouria

N° dossier d'origine : AS 973 25 0003 02

Cette fiche de candidature est destinée à rassembler toutes les informations nécessaires pour présenter au mieux votre projet devant une commission composée de représentants de la profession agricole et des collectivités territoriales ainsi que devant les représentants de l'Administration. Pour nous permettre d'instruire votre candidature, nous vous remercions de remplir complètement cette fiche.

Qui exploitera le bien ?



Exploitation individuelle

Nom prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____ Nationalité : _____

Profession principale : _____ Profession secondaire : _____

Date d'installation : _____ avec DJA : oui non

Niveau de formation, diplômes : _____

Situation de famille : Célibataire Concubin Marié Pacsé Divorcé

Régime matrimonial : Communauté de bien Séparation ou contrat spécifique

Nom du (de la) conjoint(e) : _____ Né(e) le _____ à _____

Profession du (de la) conjoint(e) : _____

Exploitation en société Dénomination : _____

Nombre d'associés : Nombre de salariés permanents :

Nom - Prénom des associés	Né(e) le	Formation agricole / Expérience + 5 ans	Exploitant	Date d'installation (Si le cas échéant)	Lien de parenté
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Quel est votre projet ?

Le projet du candidat entre dans la catégorie ci-dessous cochée :

Installation	<input type="checkbox"/> 1ère Installation <input type="checkbox"/> Réinstallation
	<input type="checkbox"/> Consolidation dans les 5 ans après installation <input type="checkbox"/> Consolidation préparant une installation
	<input type="checkbox"/> Cadre familial <input type="checkbox"/> Hors cadre familial
	Date de l'installation : Avec DJA : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Niveau de formation, diplômes :
Consolidation	Plan d'entreprise ou business plan : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	PPP (Plan de professionnalisation Personnalisé) <input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> Agréé <input type="checkbox"/> validé le
	<input type="checkbox"/> Maintien sur parcelles <input type="checkbox"/> Amélioration parcellaire <input type="checkbox"/> Agrandissement

PRODUCTION ANIMALE

- Ovins :** Nombre :
 Caprins : Nombre :
 Bovins : Nombre :
 Bubalins : Nombre :

 Porcins : Nombre :
 Volailles : Nombre :
 Lapins : Nombre :
 Equins : Nombre :

 Apiculture : Nombre :

PRODUCTION VÉGÉTALE

- Arboriculture
 Maraichage
 Cultures vivrières
 Prairies
 Autre production végétale :

Catégorie de production	Surface exploitée	Surface demandée	Commentaires
Canne à sucre			
Banane			
Landes, bois pâturés, (pâturages pauvres)			
Ananas			
Cultures vivrières			
Cultures céréalières			
Cultures maraichères Plein champ			
Cultures maraichères Sous abri			
Café, cacao			
Oléagineux			
Arboriculture fruitière			
Cocotiers, palmiers			
Vanille, grenadilles			
Plantes à parfum et plantes médicinales			
Plantes florales et ornementales			
Cultures hydroponiques			
Prairies cultivées			
Prairies naturelles			
Aquaculture d'eau douce			
TOTAL			

Validation du prix de vente

Prix de vente : 290 000€

Frais de dossier : 29 000€

Comment financez-vous cet achat ?

Financement personnel*
 En totalité
 En partie, à hauteur de :

Emprunt*
 En totalité
 En partie, à hauteur de :

Banque(s) :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Affiliation MSA.....
- Dernier relevé parcellaire MSA.....
- Dernier assolément PAC.....
- Dernière fiche du dossier PAC et DPB.....
- Récapitulatif surfaces graphiques du dernier dossier PAC (disponible sous TELEPAC)
- Note explicative sur le projet
-

Nous attirons votre attention sur l'importance des renseignements et documents qui vous sont demandés, lesquels vont servir aux membres du Comité Technique pour étayer leur avis sur votre projet.

*Conformément au règlement intérieur du Comité Technique de la Safer, dans le cas où votre candidature serait non retenue pour tout ou partie du bien sollicité, vous pouvez former un recours auprès de nos services dans le **déla**i de **15 jours** à compter de la tenue du comité technique dans l'hypothèse où des **éléments nouveaux déterminants** seraient apparus par rapport à la situation initiale.*

Toute déclaration mensongère pourra entraîner l'annulation d'une éventuelle attribution par la Safer.

Je certifie, sur l'honneur, l'exactitude des renseignements figurant sur cette fiche.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE :

INFORMATIONS SUR LES ÉTAPES DE VOTRE CANDIDATURE

ÊTRE CANDIDAT C'EST :

- Décrire son projet auprès du Conseiller Foncier de la Safer ;
- Signer le dossier de candidature qui formalise votre projet ;
- Accepter une éventuelle concurrence qui sera arbitrée par des instances locales et régionales.

PRESENTATION DES CANDIDATURES EN COMITE TECHNIQUE SAFER

➤ Membres de droit du Comité Technique

Le comité technique rassemble des représentants :

- d'organisations agricoles : syndicats agricoles représentatifs, chambre d'agriculture, et représentants des filières
- d'associations ou organismes de protection de l'environnement,
- des collectivités territoriales EPCI et association des maires de Guyane,
- de l'État : les directeurs départementaux des Territoires et des Finances publiques,
- d'actionnaires de la Safer : banques et assurances mutuelles agricoles, EPFAG
- de la CTG,
- de syndicats en rapport avec le monde rural.

➤ L'avis du Comité Technique :

L'avis émis prend en compte l'intégration du projet dans l'environnement local, sa conformité à la politique locale des structures, la compétence technique du candidat ainsi que sa capacité financière assurant la réalisation du projet, et fait le choix entre les différents projets (article R 142-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime).

➤ Cas de candidatures multiples :

Si vous êtes en concurrence avec d'autres candidats, votre projet pourra être présenté devant une commission locale, dont l'avis consultatif sera transmis au Comité Technique. Un partage ou des échanges pourront être éventuellement proposés.

VALIDATION DES CANDIDATURES

- Les avis du Comité Technique sont destinés à éclairer la Présidente de la Safer qui est seule habilitée à prendre des décisions par délégation du Conseil d'Administration.

SI VOTRE PROJET EST RETENU :

La Safer accompagne votre projet jusqu'à la signature de votre titrement :

- Elle sollicite l'agrément de votre projet par les représentants de l'Administration (deux **Commissaires du Gouvernements** représentant respectivement le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Finances), l'accord du Commissaire du Gouvernement de l'Agriculture valant **autorisation d'exploiter**, si cette dernière s'avère nécessaire.

**À travers l'ensemble de ces démarches,
la Safer accompagne votre projet et permet son aboutissement dans les meilleurs délais.**